

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/N/URY/6

7 octobre 2009

(09-4797)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: espagnol

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>URUGUAY</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca – Instituto Nacional de Semillas</i> (Ministère de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche – Institut national des semences) Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de télécopieur et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [], 2.10.1 [], 5.6.2 [X], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Semences botaniques
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>"Equivalencias de Denominaciones de Clases y/o Categorías de Semillas Botánicas"</i> (Équivalences des noms de classe et/ou de catégorie de semences botaniques). 4 pages, en espagnol
6. Teneur: Établissement des équivalences entre les classes et/ou catégories de semences botaniques utilisées en Argentine, au Brésil, au Paraguay et en Uruguay
7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: Facilitation des échanges commerciaux entre l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay
8. Documents pertinents: Décision (<i>Resolución</i>) n° 03/09 du Groupe Marché commun du MERCOSUR
9. Date projetée pour l'adoption: 10 décembre 2009 Date projetée pour l'entrée en vigueur: À la date de publication au Journal officiel (<i>Diario Oficial</i>)
10. Date limite pour la présentation des observations: 30 novembre 2009

- 11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse, numéros de téléphone et de télécopie, et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme:**

Instituto Nacional de Semillas (Institut national des semences)

Cno. Bertolotti s/n y Ruta N° 8, km. 29 – Barros Blancos, Canelones

Uruguay, C.P. 91001

Téléphone: +(598 2) 2887099

Fax: +(598 2) 2887077

Courrier électronique: cjones@inase.org.uy